



Le Saint-Siège

DISCOURS DU PAPE BENOÎT XVI AUX NOUVEAUX AMBASSADEURS PRÈS LE SAINT-SIÈGE*

Vendredi 1er juin 2007

Excellences,

Je suis heureux de vous recevoir aujourd'hui au Vatican pour la présentation des Lettres qui vous accréditent comme Ambassadeurs extraordinaires et plénipotentiaires de vos pays respectifs: le Pakistan, l'Islande, l'Estonie, le Burundi, le Soudan. Vous m'avez transmis les paroles courtoises de vos Chefs d'État. Je vous en remercie, vous sachant gré de leur exprimer en retour mes salutations déferentes et mes souhaits cordiaux pour leurs personnes et pour leur haute mission au service de leur peuple. Permettez-moi aussi, par votre intermédiaire, d'adresser un salut chaleureux à toutes les Autorités civiles et religieuses de vos pays, ainsi qu'à tous vos compatriotes. Mes pensées et mes prières vont aussi aux communautés catholiques qui sont présentes dans vos pays. Vous savez l'esprit de collaboration fraternelle dans lequel elles œuvrent avec tous leurs frères en humanité, soucieuses de témoigner de l'Évangile qui invite à vivre le commandement de l'amour envers le prochain.

Votre présence aujourd'hui, à vous qui venez de différents continents, donne à nos contemporains l'image du monde qui, du nord au sud, de l'est à l'ouest, a le souci de relations toujours plus étroites, pour construire une société où il fait bon vivre. En effet, dans le monde actuel, il importe plus que jamais d'affermir les liens qui unissent les pays, prenant un soin tout particulier des nations les plus pauvres. De fait, il n'est pas possible d'utiliser impunément les richesses des pays les plus pauvres, sans que ces derniers puissent avoir leur part de la croissance mondiale. Il est du devoir des Autorités de tous les pays de travailler ensemble pour une meilleure répartition des richesses et des biens de la planète. Une telle collaboration aura aussi des répercussions sur la solidarité, la paix et la vie fraternelle au sein des pays comme entre eux. J'appelle donc de mes vœux un engagement renouvelé de toutes les nations, notamment des plus riches, pour que tous les hommes prennent conscience de leur responsabilité en la matière et qu'ils acceptent de transformer leur mode de vie en vue d'un partage toujours plus équitable.

Qu'il me soit permis aussi de souligner la part que les religions peuvent prendre en ce domaine. En effet, elles ont le devoir de former leurs membres dans un esprit de relations fraternelles entre tous les habitants d'un même pays, avec une attention respectueuse envers tous les hommes. Nul ne peut être l'objet de discrimination ou être mis aux marges de la société en raison de ses convictions et de sa pratique religieuses, qui sont des éléments fondamentaux de la liberté des personnes. Les sociétés s'honorent en protégeant ces droits essentiels et elles manifestent par là l'attention qu'elles portent à la dignité de tout être humain. D'autre part, une démarche religieuse véritable ne peut pas être source de division ou de violence entre des personnes et entre des communautés humaines. Elle est au contraire à la base de la conscience que toute personne est un frère à protéger et à faire grandir.

Au moment où vous commencez votre mission auprès du Saint-Siège, je vous adresse, Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs, mes souhaits les meilleurs pour la réussite du service qui est le vôtre. Je demande au Tout-Puissant de vous accompagner, vous-mêmes, vos proches, vos collaborateurs et tous vos compatriotes, et de faire descendre sur chacun l'abondance de ses bienfaits.

**Insegnamenti di Benedetto XVI vol. III, 1 2007 p.999-1000.*

L'Osservatore Romano 2.6.2007 p.6.

L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n.24 p.4.

© Copyright 2007 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana